

# Un poumon de verdure sera enfin créé à la pointe de la Jonction

**Aménagement** Grâce au vote des crédits de réalisation, la friche industrielle pourra être végétalisée. Le début des travaux est prévu à l'automne.

Lorraine Fasler

«C'est un serpent de mer qui touche à sa fin», résume le conseiller municipal PLR Pierre de Boccard. Après dix ans de discussions parfois houleuses, le très attendu parc de la Jonction a connu une avancée majeure ce 4 février, même «historique», comme le souligne Marjorie de Chastonay, magistrate chargée du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM).

Le Conseil municipal de la Ville de Genève a validé une enveloppe de 29,4 millions de francs pour la transformation de l'espace situé entre l'usine Kugler et la pointe de la Jonction, aujourd'hui friche industrielle, qui deviendra à terme un vrai parc avec des accès à la baignade.

La première mouture du Conseil administratif était jugée trop «touffue». Le risque de voir le projet balayé avait conduit la magistrate et ses services à procéder à un «élagage» pour revenir aux fondamentaux (les dimensions «parc» et «baignade») et réduire les coûts. Il n'y aura donc pas de potagers ni de vergers. Il restait toutefois à se mettre d'accord sur le programme des lieux.

## Trois variantes sur la table

Trois variantes avaient été présentées par le DACM: une première à 29 millions, comprenant un couvert; une deuxième à 26 millions, sans celui-ci; et une troisième à 25 millions, sans couvert, ni jeux d'eau pour les familles, appelés aussi «Petit Rhône».

À l'issue de débats nourris et d'un long travail en commission, une majorité d'élus a retenu la première variante, qui maintient une structure couverte de 1200 m<sup>2</sup> de l'actuel hangar des TPG pour permettre le déroulement



Le Conseil municipal de la Ville de Genève a validé mercredi soir une enveloppe de 29,4 millions pour la transformation de la pointe de la Jonction. Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

**«Nous regrettons qu'il ne soit pas aménagé sur toute sa longueur et qu'un des pontons d'accès à l'eau soit supprimé.»**

**Simon Gaberell**  
Conseiller municipal

d'activités sportives et culturelles, même en cas de pluie. Ce couvert est aussi jugé indispensable pour apporter de l'ombre dans un secteur qui en manque.

Tous les partis ne partagent toutefois pas l'enthousiasme autour de la proposition retenue. Le groupe Le Centre-Vert-libéraux avait ainsi défendu la troisième variante, avec une réduction des coûts d'environ 5 millions de francs, rejetant le projet de «Petit Rhône» et le maintien d'une partie de l'actuel couvert, une opération jugée trop coûteuse.

En effet, le matériau sera réemployé, mais pour cela, il devra être démonté et solidifié, ce qui représente un investissement de 3 millions. «On est des enfants gâtés dans une période où on ne peut pas se le

permettre!» insiste le Centriste Jean-Luc von Arx, dont le groupe a trouvé du soutien auprès de l'UDC et du MCG.

## Le PLR tranche

En plénière, c'est le Parti libéral-radical qui a fait pencher la balance, faisant cavalier seul parmi la droite et insistant sur l'importance d'un accès sécurisé à un point d'eau pour les enfants au cœur du parc. Il a toutefois plaidé pour le maintien de portiques afin de permettre une fermeture nocturne du parc en cas d'incidents la nuit.

Ce dernier point a largement été combattu par la gauche, qui insiste pour que les lieux restent accessibles en tout temps. «Je ne sais pas pourquoi les habitants de la Jonction seraient plus

dangereux que les autres, lance l'élue Vert Simon Gaberell. Ce serait un signal politique extrêmement mauvais de le fermer dès le départ!»

Même son de cloche du côté de l'Association pour la reconversion vivante des espaces (ARVe). Si le comité espère que la concertation des associations et usagers des lieux sera maintenue dans la phase de réalisation, il demande que le parc reste un lieu «ouvert, vivant et inclusif».

La conseillère administrative chargée des Sports, Marie Barbey-Chappuis, se montre sceptique et rappelle qu'un test a été mené en 2021, et que l'ouverture en continu du site actuel a entraîné une vague de plaintes de résidents de Saint-Jean, le hangar faisant office de caisse de résonance, sans parler du sentiment d'insécurité.

«Il y a une faune mélangée et une activité pas toujours appropriées. Notre volonté est d'occuper positivement ce site dans l'attente du démarrage des travaux du parc», ajoute-t-elle, citant en exemple son projet l'Asphalte, qui propose une panoplie de sports urbains.

## Recours de riverains

Si la gauche semble satisfaite du compromis trouvé, les Verts se montrent tout de même déçus de l'aménagement incomplet du sentier des Saules: «Nous regrettons qu'il ne soit pas aménagé sur toute sa longueur, à la suite du recours de riverains propriétaires, et qu'un des pontons d'accès à l'eau soit supprimé. L'intérêt public devrait l'emporter sur des intérêts privés», insiste Simon Gaberell, conseiller municipal.

Même si tous les points ne font pas l'unanimité, le parc de la Jonction se fera. Les travaux devraient débuter à l'automne 2026.